

FICHE SIGNALÉTIQUE

SECTION 1: IDENTIFICATION DU PRODUIT CHIMIQUE ET DE LA SOCIÉTÉ

Identificateur du produit : **NETTOYANT POUR PNEUS & JANTES GUNK® SÉRIE ROBUSTE**

Usage du produit : Nettoyant de roue.

Famille chimique : Mélange de: Eau; sels; Agent tensioactif; Propulseur.

No. de pièce du fabricant : TFWC22C

Nom et adresse du fournisseur/distributeur:

Nom et adresse du fabricant:

Radiator Specialty Co., of Canada

Consulter le fournisseur

1711 Aimco Blvd.

Mississauga, ON, Canada

L4W 1H7

No de téléphone d'information

: (905) 625-9117 (lundi à vendredi, 8:00 à 16:00 Hres)

No. de téléphone en cas d'urgence

: 613-996-6666 (CANUTEC)

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification : Renseignements SIMDUT: Ce produit est un produit contrôlé selon le SIMDUT. Il respecte un ou des critères de classification d'un produit contrôlé tel qu'il est indiqué dans la partie IV du Règlement sur les produits contrôlés (RPC). Classification pour SIMDUT:
Catégorie A (Contenants sous pression);
Catégorie D2B (Matières ayant d'autres effets toxiques ou chroniques)

Étiquetage: Les phrases recommandées sur l'étiquette du fournisseur se retrouvent dans la Section 15.

Symboles SIMDUT exigés sur l'étiquette du fournisseur :



Aperçu des urgences : Jet mousseux blanc. Odeur de savon.
ATTENTION! Contenu sous pression. Les contenants peuvent exploser s'ils sont chauffés. Peut être nocif par inhalation. Risque de causer la nausée, le vomissement, des maux de tête ou autres effets nocifs sur le système nerveux central. Provoque une irritation des yeux et de la peau.

EFFETS ÉVENTUELS POUR LA SANTÉ :**Symptômes d'exposition de courte durée (aiguë)**

Inhalation : L'inhalation des vapeurs ou de brouillards risque de causer une irritation du nez, de la gorge et des voies respiratoires supérieures. Les symptômes peuvent inclure douleur, maux de tête, nausée, vomissement, somnolence, étourdissements et autres effets sur le système nerveux central. En concentrations extrêmement élevées, le produit peut agir comme un asphyxiant et causer une respiration et un pouls plus rapide, la fatigue et l'inconscience.

Peau : Risque de causer l'irritation modérée de la peau. Un contact continu, comme quand le produit se trouve piéger contre la peau sous les vêtements ou les bijoux, risque d'être plus irritant. Si le produit est vaporisé directement sur la peau, on peut ressentir les symptômes d'engelures incluant l'engourdissement, une sensation de piqure et des démangeaisons.

Yeux : Provoque une sévère irritation des yeux. Si le produit est vaporisé directement dans les yeux, cela risque de causer la gelure de l'oeil.

Ingestion : N'est pas sensé être une voie d'exposition en conditions normales d'utilisation. Cependant, si le produit est vaporiser directement dans la bouche et qu'une grande quantité de concentré du liquide est avalé, cela pourrait causer une irritation pour la bouche, la gorge et l'estomac.

Effets nocifs chroniques éventuels

: Le contact prolongé avec la peau risque de causer la dermatite (éruption) caractérisé par une peau rouge, sèche et qui démange.

Statut de cancérogène

: Consulter la Section 11 « Renseignements toxicologiques ».

Autres dangers importants : Consulter la Section 11 « Renseignements toxicologiques ».

Effets potentiels sur l'environnement

: Consulter la Section 12 « Renseignements écologiques ».

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Composants	No CAS	% (poids)
butane	106-97-8	1,00 – 5,00
Propane	74-98-6	1,00 – 5,00
Métasilicate de sodium	6834-92-0	1,00 – 5,00
Alcool éthoxylé	34398-01-1	1,00 – 4,00

SECTION 4: PREMIERS SECOURS

- Inhalation** : Transporter immédiatement la personne à l'air frais. En cas d'arrêt respiratoire, donner la respiration artificielle. Si la respiration est difficile, seul le personnel médical est autorisé à donner de l'oxygène. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.
- Contact avec la peau** : Enlever les vêtements contaminés. Laver immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Si l'irritation persiste, demander rapidement des soins médicaux.
- Contact avec les yeux** : Rincer immédiatement les yeux avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Consulter immédiatement un médecin.
- Ingestion** : Ne pas provoquer le vomissement. Consulter un médecin. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.
- Notes au médecin** : Traiter de façon symptomatique.

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Dangers d'incendie/conditions d'inflammabilité

- : Aérosol inflammable. Les contenants fermés sous pression risque d'exploser en cas d'exposition à la chaleur excessive durant une longue période de temps.

Propriétés comburantes

- : Aucun à notre connaissance.

Données d'explosibilité: Sensibilité aux chocs / décharges électrostatiques

- : Aérosols sensibles aux chocs. Contenu sous pression. Le produit n'accumule pas d'électricité statique.

Moyen d'extinction approprié : Agent chimique en poudre, mousse, dioxyde de carbone et eau pulvérisée.

Marche à suivre/équipement spécial pour combattre les incendies

- : Les pompiers devraient porter un équipement de protection approprié et un appareil respiratoire autonome muni d'un élément facial complet à pression positive. Déplacer les contenants des lieux d'incendie s'il n'y a pas de danger. Protégez le personnel contre l'évacuation ou la rupture des contenants. L'eau pulvérisée peut être utile pour refroidir l'équipement exposé à la chaleur et aux flammes.

Produits de combustion dangereux

- : Oxydes de carbone; oxydes de silicium; Oxydes de sodium; formaldéhyde; Autres composés organiques non identifiés.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles : Toutes les personnes mises en cause lors du nettoyage doivent porter un équipement de protection approprié. Tenir tous les autres employés en amont du vent et à l'écart du déversement/rejet. Restreindre l'accès aux lieux jusqu'à ce que le nettoyage soit terminé. Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8.

Précautions pour la protection de l'environnement

- : S'assurer que le produit déversé s'infiltre dans les drains, les égouts, les étendues d'eau ou les espaces fermés.

Nettoyage des déversements

- : Ventiler le secteur du déversement. Enlever toute source d'ignition. Contenir et absorber le liquide déversé avec une matière inerte non combustible (ex: du sable), ensuite placer la matière contaminée dans un contenant pour élimination ultérieure (voir Section 13). Aviser les autorités compétentes tel qu'exigé.

Matières interdites

- : Aucun à notre connaissance.

SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

Manutention sécuritaire : Utiliser dans un endroit bien ventilé. Porter l'équipement de protection adéquat durant la manutention. Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Tenir à l'écart des flammes et de la chaleur. Éviter le contact avec les matières incompatibles. Ne pas percer ou incinérer. Laver soigneusement après manipulation. Toujours remettre le capuchon après l'utilisation.

Exigences en matière d'entreposage

: Entreposer dans un endroit frais, sec et bien ventilé. Éviter une exposition directe au soleil. Les lieux d'entreposage doivent être identifiés clairement, libres de toute obstruction et accessibles au personnel qualifié et autorisé seulement. Inspecter régulièrement les contenants pour vérifier s'ils sont endommagés ou s'ils fuient.

Substances incompatibles : Oxydants forts; Acides.

Matériaux d'emballage spéciaux

: Toujours garder dans des contenants fabriqués du même matériau que le contenant du fournisseur.

SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**Limites d'exposition**

<u>Ingrédients</u>	<u>ACGIH TLV</u>		<u>OSHA PEL</u>	
	<u>TWA</u>	<u>STEL</u>	<u>PEL</u>	<u>STEL</u>
butane	1000 ppm (butane; tous les isomères)	P/D	800 ppm (limite finale)	P/D
Propane	P/D	P/D	1000 ppm (1800 mg/m ³)	P/D
Métasilicate de sodium	P/D	P/D	P/D	P/D
Alcool éthoxylé	P/D	P/D	P/D	P/D

Ventilation et mesures d'ingénierie

: Utiliser dans un endroit bien ventilé. Utiliser une ventilation générale ou à la source pour maintenir les concentrations dans l'air sous les limites d'exposition recommandées.

Protection respiratoire : Si la limite d'exposition TLV est dépassée, un respirateur homologué NIOSH/MSHA est conseillé. Obtenir l'avis de votre fournisseur de protection respiratoire.

Protection de la peau : Des gants imperméables à la matière sont recommandés. Obtenir les conseils des fournisseurs de gants. Selon les conditions d'utilisation, un tablier imperméable devrait être porté.

Protection des yeux/du visage

: Des lunettes à coques antiéclaboussures sont recommandées. Un écran facial complet peut également être nécessaire.

Autre équipement de protection

: Un poste de douche oculaire et une douche d'urgence devront être à proximité du secteur de travail.

Considérations générales d'hygiène

: Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Bien se laver les mains après avoir utilisé ce produit et avant de manger, boire ou fumer.

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique	: Aérosol liquide.	Apparence	: Jet mousseux blanc.
Odeur	: savonneuse	Seuil olfactif	: P/D
pH	: 10,5 - 11,5		
Point d'ébullition	: 100°C	Densité relative	: 1,0
Point de fusion/de gel	: P/D	Coefficient de répartition eau/huile	: P/D

Pression de vapeur (mmHg @ 20° C/68° F)	Solubilité dans l'eau	: soluble
: P/D		
Densité de vapeur (Air = 1)	Taux d'évaporation (acétate n-butylique = 1)	: < 1
: P/D		
Composés organiques volatils (COV)	Matières volatiles (% en poids)	: 5%
: P/D		
Point d'éclair	Température d'auto-inflammation	: Pas disponible.
: P/D		
Point d'éclair, méthode	Limite supérieure d'inflammabilité (% en vol.)	: P/D
: Coupelle fermée, Tag		
Limite inférieure d'inflammabilité (% en vol.)	Retour de flamme observé	: NON
: P/D		
Distance de projection de la flamme	Viscosité	: P/D
: Aucun(e).		
Pression absolue du contenant		
: P/D		
Renseignement générique		: Réserve alcaline = 0,184 g NaOH

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité/Réactivité	: Stable dans les conditions recommandées et prescrites de manutention et d'entreposage.
Polymérisation dangereuse	: Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.
Conditions à éviter	: Éviter la chaleur et les flammes nues. Éviter une exposition directe au soleil. Ne pas utiliser dans des zones sans ventilation adéquate. Éviter le contact avec les matières incompatibles.
Substances à éviter et incompatibilité	: Oxydants forts; Acides.
Produits de décomposition dangereux	: Aucun connu, se référer aux produits de combustion dangereux à la Section 5.

SECTION 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Organes cibles	: Yeux, peau, système respiratoire.
Voies d'exposition	: <i>Inhalation</i> : OUI <i>Absorption cutanée</i> : NON <i>Peau & Yeux</i> : OUI <i>Ingestion</i> : OUI
Propriétés irritantes du produit	: Grave irritant pour les yeux. Irritant modéré à grave pour la peau.
Données toxicologiques	: Il n'existe aucune donnée pour le produit lui-même, uniquement pour les ingrédients. Voir les données ci-dessous pour la toxicité aiguë.

Composants	CL₅₀(4hr)	DL₅₀	
	inh, rat	(Orale, rat)	(cutané, lapin)
butane	276 000 ppm	S/O (gaz)	S/O (gaz)
Propane	P/D	S/O (gaz)	S/O (gaz)
Métasilicate de sodium	> 2,06 mg/L (brouillard) (Aucune mortalité)	1152 - 1349 mg/kg	> 5000 mg/kg
Alcool éthoxylé	P/D	> 1400 mg/kg (fournisseur)	P/D

Statut de cancérigène	: Aucun des composants sont inscrits comme étant cancérigènes par ACGIH, IARC, OSHA ou NTP.
Effets sur la reproduction	: N'est pas sensé avoir d'autres effets sur la reproduction.
Térogénicité	: N'est pas sensé être un térogène.
Mutagénicité	: N'est pas sensé être mutagène chez les humains.
Épidémiologie	: Aucun connu ou rapporté par le fabricant.
Sensibilisation à la matière	: N'est pas sensé être un sensibilisateur respiratoire ou cutané.
Substances synergiques	: Aucun connu ou rapporté par le fabricant.
Autres dangers importants	: Aucun connu ou rapporté par le fabricant.

Maladies aggravées par une surexposition

: Affections cutanées, troubles de la vue et troubles respiratoires déjà existants.

SECTION 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité : Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même. Le produit ne doit pas s'infiltrer dans les drains ou les cours d'eau, ou être déposé là où cela pourrait affecter les eaux de surface ou souterraines.

Voir les tableaux suivants pour les données écotoxiques pour chaque ingrédient.

Données Écotoxicité:

<u>Composants</u>	<u>No CAS</u>	Toxicité pour les poissons		
		CL50 / 96h	NOEL / 21 jour	Facteur M
butane	106-97-8	S/O	S/O	S/O
Propane	74-98-6	S/O	S/O	S/O
Métasilicate de sodium	6834-92-0	260 - 310 mg/L (truite arc-en-ciel)	P/D	Aucun(e).
Alcool éthoxylé	34398-01-1	3,2 - 5 mg/L (Vairon à grosse tête)	P/D	Aucun(e).

<u>Composants</u>	<u>No CAS</u>	Toxicité pour les daphnias		
		CE50 / 48h	NOEL / 21 jours	Facteur M
butane	106-97-8	S/O	S/O	S/O
Propane	74-98-6	S/O	S/O	S/O
Métasilicate de sodium	6834-92-0	1700 mg/L (daphnie magna)	P/D	Aucun(e).
Alcool éthoxylé	34398-01-1	1,6 - 2,5 mg/L (daphnie magna)	P/D	Aucun(e).

<u>Composants</u>	<u>No CAS</u>	Toxicité pour les algues		
		EC50 / 96h or 72h	NOEC / 96h or 72h	Facteur M
butane	106-97-8	S/O	S/O	S/O
Propane	74-98-6	S/O	S/O	S/O
Métasilicate de sodium	6834-92-0	> 345 mg/L/72hr (algues vertes)	160 mg/L/72hr	Aucun(e).
Alcool éthoxylé	34398-01-1	1 - 10 mg/L/96hr (algues vertes)	P/D	Aucun(e).

Mobilité : Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.

Persistance : Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même. Contient les produits chimiques suivants qui ne sont pas facilement biodégradables: Métasilicate de sodium; alcool éthoxylé.

Potentiel de bioaccumulation

: Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même. Voir les données suivantes pour renseignements sur les ingrédients.

Components**Coefficient de partage n-octanol/eau (log Kow)****Facteur de bioconcentration (FBC)**

butane (CAS 106-97-8)

2,89 (évalué)

33 (estimé)

Effets nocifs divers sur l'environnement

: Aucun autre effet négatif pour l'environnement (comme par exemple, l'appauvrissement de l'ozone, le potentiel de la création d'ozone photochimique, les perturbations endocriniennes, le potentiel d'un réchauffement global) sont prévus de cette composante.

SECTION 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**Manipulation en vue de l'élimination**

- : Manipuler les déchets conformément aux recommandations indiquées dans la section 7. Ne pas perforer ou incinérer les contenants.

Méthodes d'élimination

- : Éliminer conformément aux lois sur les déchets dangereux locales, provinciales et fédérales.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Information sur la réglementation	Numéro ONU	Nom d'expédition	Classe	Groupe d'emballage	Étiquette
Canada (TMD)	UN1950	AÉROSOLS	2.2	Aucun(e)	
Canada (TMD) Renseignements supplémentaires	Peut être expédié comme QUANTITÉ LIMITÉE lorsque transporté dans des contenants de moins de 1,0 Litre dans des emballages n'excédant pas la masse brute de 30 kg. Se référer à l'article 1.17 du Règlement sur le Transport des Marchandises Dangereuses, en Langage Clair, pour plus de détails sur cette exemption.				

SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES**Étiquetage:**

Attention! Contenu sous pression. Le conteneur peut exploser en cas de chauffage. Peut être nocif par inhalation. Peut causer le mal de tête, la nausée, le vertige et les autres symptômes de dépression du système nerveux central. Provoque une irritation des yeux et de la peau.

Précautions: Utiliser dans un endroit bien ventilé. Porter l'équipement de protection adéquat durant la manutention. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Conserver à l'écart de la chaleur et des flammes. Ne pas percer, incinérer ou exposer à la chaleur même lorsque vide. Éviter le contact avec les matières incompatibles. Laver soigneusement après manipulation. Entreposer dans un endroit frais, sec et bien aéré, loin de toute source de chaleur, d'étincelles et de la lumière.

PREMIERS SOINS: En cas d'inhalation, déplacer la personne à l'air frais. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. Si les symptômes persistent, consulter un médecin. En cas de contact cutané, laver à grande eau pendant au moins 15 minutes tout en retirant les vêtements contaminés. Si l'irritation persiste, demander rapidement des soins médicaux. En cas de contact oculaire, rincer sous l'eau courante pendant au moins 15 minutes. Consulter immédiatement un médecin. Si ingéré, ne pas faire vomir. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Consulter un médecin.

Pour plus de renseignements, consulter la fiche signalétique.

Renseignements Canadien:

Renseignements Loi canadienne sur la protection de l'environnement (CEPA): Tous les ingrédients énumérés apparaissent sur la Liste intérieure des substances (DSL).

Renseignements SIMDUT: Se référer à la Section 2 pour la classification SIMDUT de ce produit.

Ce produit a été classé selon les critères de risque du RPC et la FDS contient toutes les informations exigées par le RPC.

Renseignement fédéral É.-U :

TSCA: Tous les ingrédients énumérés apparaissent sur le registre Toxic Substances Control Act (TSCA).

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS**Légende**

- : ACGIH: American Conference of Governmental Industrial Hygienists
- CAS: Chemical Abstract Services
- HSDB: Hazardous Substances Data Bank
- CIRC: Centre international de recherche sur le cancer
- Inh: Inhalation
- CL: Concentration létale
- DL: Dose létale
- MSHA: Mine Safety and Health Administration
- S/O: Sans objet

P/D: Pas disponible
NIOSH: National Institute of Occupational Safety and Health
NOEC: Concentration sans effet observé
NTP: National Toxicology Program / Programme national de toxicologie
OCDE: Organisation de coopération et de développement économiques
OSHA: Occupational Safety and Health Administration
PEL: Permissible exposure limit (Limite d'exposition permise)
RTECS: Registry of Toxic Effects of Chemical Substances
STEL: Limite d'exposition à court terme (Short Term Exposure Limit)
TMD: Loi et Règlement sur le transport des marchandises dangereuses au Canada
TLV: Valeurs seuils (Threshold Limit Values)
TWA: Moyenne pondérée dans le temps
SIMDUT: Système d'information sur les matières utilisées au travail

Références

- : 1. ACGIH, Threshold Limit Values for Chemical Substances and Physical Agents & Biological Exposure Indices pour 2016.
2. International Agency for Research on Cancer Monographs, recherche 2016.
3. Canadian Centre for Occupational Health and Safety, CCIInfoWeb base de données 2016 (Chempendium, HSDB et RTECs).
4. Fiches signalétiques du fabricant.
5. OCDE - The Global Portal to Information on Chemical Substances - eChemPortal, 2016

Préparée pour : Radiator Specialty Co. of Canada 1711 Aimco Blvd. Mississauga, ON, Canada, L4W 1H7 Téléphone: 905-625-9117 (lundi au vendredi 8 h à 16 h) Adresser toutes les requêtes à Radiator Specialty.	
Préparée par : ICC Centre de Conformité Inc. http://www.thecompliancecenter.com	

DÉNI DE RESPONSABILITÉ

Cette fiche de données de sécurité a été établie par ICC Centre de Conformité Inc. en utilisant l'information fournie par Radiator Specialty Co. of Canada et le service de renseignements du CCOHS. Les renseignements contenus dans la fiche de données de sécurité sont offerts pour votre considération et à titre indicatif lorsque que vous serez exposé à ce produit. ICC Centre de Conformité Inc et Radiator Specialty Co. of Canada n'acceptent aucune interprétation comme étant une garantie exprimée ou implicite et n'assument aucune responsabilité quant à l'exactitude ou la précision des données contenues dans cette fiche. Les données dans cette fiche ne peuvent être applicables en cas de mélange avec un autre produit ou dans un autre procédé.

Cette fiche de données de sécurité ne peut être changée, ou modifiée de quelque façon que ce soit sans avoir obtenue, au préalable, la permission explicite de ICC Centre de Conformité Inc. et Radiator Specialty Co. of Canada.

Date de la préparation (mm/jj/aaaa)

: 10/25/2013

Date de révision (mm/jj/aaaa)

: 10/20/2016

No de révision

: 2

Informations de révision

- : sections de la FDS mises-à-jour:
11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES (Données toxicologiques);
12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

FIN DU DOCUMENT